

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1229

Artikel: Le forcing des femmes dérange
Autor: Bory, Valérie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le forcing des femmes dérange

UNE SOLUTION ORIGINALE

Pour arriver à la parité, chaque électeur ou électrice dispose de deux bulletins de vote, l'un pour la moitié masculine de l'assemblée à élire, l'autre pour la moitié féminine. Voir DP 1227, du 28.9.

(vb) Contrastant avec le paysage terne qu'offre la campagne pour les élections fédérales, les femmes se mobilisent avec une énergie nouvelle. Ainsi, Vaud présente pas moins de 40% de noms féminins sur les listes des candidat-e-s. Présences féminines, que l'on ne retrouve pas ou peu hélas dans les émissions pré-électorales à la radio romande, où les partis, chargés désormais du choix des candidats radiopapables envoient en majorité écrasante des hommes.

Cette parenthèse significatrice fermée, notons que l'effet d'entraînement des pionnières, à tous les échelons de la vie politique, commence à porter ses fruits. Un lobby féminin, pas riche, mais déterminé, tisse envers et contre tout sa toile. D'abord au sein même des partis, mais surtout, dans des groupements créés à l'occasion des élections. En Valais, c'est Solidarité Femmes, dans le Jura bernois l'Union des femmes, dans le canton de Vaud, le Comité d'Olympe et le Club Neuf. La particularité de ces groupements réside dans leur rassemblement suprapartisan.

Ingérence masculine

Ainsi, à Lausanne, les samedi 23 et 30 septembre, deux réunions de promotion des candidates aux élections fédérales, ont rassemblé des femmes de différents partis. On y a débattu des quotas et de la parité, mais aussi de l'accession des femmes à la hiérarchie politique et économique.

De telles initiatives dérangent, à n'en pas douter. Deux exemples: on se souvient que le secrétariat de l'Entente avait fort maladroitement envoyé une lettre aux candidates de droite les priant ne pas participer à la rencontre du 23, craignant qu'elles cautionnent ainsi Yvette Jaggi, annoncée sur le programme par les organisatrices (tout aussi maladroitement), alors qu'elle s'exprimait en tant que syndique et pionnière. Bref le couac a vite été effacé. Ni Yvette Jaggi ni la radicale Christiane Langenberger, oratrices, n'en ont profité pour faire leur pub.

Une conscience commune

En Valais le mouvement Solidarités Femmes a soulevé l'ire du Conseil d'Etat, en obtenant le concours du Bureau valaisan de l'égalité. Le gouvernement, ayant remis à l'ordre ce dernier, s'est vu désavoué par un avis de droit demandé à un professeur bâlois, qui a donné raison aux femmes.

Au delà de ces péripéties (révélatrices), ces regroupements suprapartisans soulèvent la question d'une conscience politique commune aux femmes, qui a beaucoup agité les milieux féministes il y a vingt ans. Fallait-il dénoncer l'oppression de la femme «bour-

geoise» au même titre que celle de la travailleuse? Samedi 23 septembre, le tract rose de SolidaritéS, distribué à l'entrée, expliquant pourquoi ce parti, invité, refusait de participer au débat, nous replongeait dans cette problématique par trop volontariste. Aujourd'hui, les femmes avancent sur le terrain des discriminations, mais aussi de la solidarité avec celles qui subissent des violences, sexuelles, conjugales, ou souffrent des représentations dégradantes de la femme, thèmes qui transcendent de manière évidente la lutte des classes!

Un constat d'échec

Sur quoi se fonde la nouvelle conscience féminine? Sur un constat d'échec d'abord et sur des «humiliations» partagées, comme l'a dit la journaliste Claude Servan Schreiber (en particulier, celle de ne pas être écoutées ou entendues au sein de l'espace public, et même celle de se voir évincée d'une liste de parti par un homme*).

Selon les chiffres de l'ONU, 10% en moyenne des sièges parlementaires dans le monde sont occupés par des femmes. La France, avec 6% de femmes parlementaires, est à la traîne, malgré les grands discours.

Répondant au constat d'échec de la représentation féminine en politique, la parité – et non les quotas – a été présentée par Claude Servan Schreiber comme la voie la plus évidente vers l'égalité. La parité se situe sur un terrain où l'on n'a pas à marchander des seuils impopulaires (à combien, le quota?). «Il ne s'agit pas d'imposer un pourcentage de femmes dans les instances politiques mais de lever les obstacles qui produisent l'anomalie selon laquelle le parlement est vidé de femmes», comme le dit la Française Françoise Collin.

La parité va de soi. Femmes et hommes composent la société à part égale, femmes et hommes partagent le pouvoir, de la même façon (voir marge). Il en découle que les femmes représentent en leur sein toutes les tendances politiques, de même que les hommes. Elles ne sont pas censées faire absolument une politique de femmes. L'âge de la retraite des femmes, l'assurance maternité, les allocations familiales, autant de thèmes qui les concernent directement, mais qui n'en restent pas moins traversés par des appartenances idéologiques. ■

*En mentionnant les résistances masculines, Claude Servan-Schreiber a donné l'exemple de cette députée socialiste sortante, éjectée de la liste des socialistes des Hauts-de-Seine au profit de... Robert Badinter, qui désirait entrer au Sénat.